



**INTERCO**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Monsieur Gabriel ATTAL  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varennes  
75700 Paris

Paris, le 22/01/2024

Référence : SG IC/2024.01.22

Objet : Préavis de grève du 03 février 2024

Monsieur le Premier Ministre,

La fédération Interco CFDT souhaite vous alerter sur la situation des policiers municipaux et des gardes champêtres, particulièrement en ce qui concerne les mesures statutaires et indemnitaires.

iclement@interco.cfdt.fr

Pour cela, elle s'associe au mouvement prévu le 03 février 2024 et dépose un préavis de grève national pour les agents territoriaux notamment les policiers municipaux et les gardes champêtres. Des rassemblements auront lieu à cette date à 14h00 devant les préfectures de région.

Nos principales revendications sont les suivantes :

- L'attribution de l'ISMF pour les agents des polices municipales de toutes les catégories ;
- Le passage de cette prime a minima à 25% du traitement brut ;
- L'intégration de cette prime pour le calcul de la pension.

La présente lettre fait office de préavis de grève, et la fédération interco CFDT participera à toute négociation qu'il conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction Publique.

Dans cette attente, veuillez accepter, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Ingrid CLÉMENT  
Secrétaire Générale

FÉDÉRATION INTERCO CFDT

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19  
tél +33 (0)1 56 41 52 52  
interco@cfdt.fr

La fédération Interco CFDT regroupe l'ensemble des syndicats CFDT de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 107 syndicats totalisant 72 000 adhérents.